

■ **Hi-Fi - Radio - TV - Disco-Jeunesse, Hofmann et Lombardo**, à Sainte-Croix, société en nom collectif (FOSC du 04.09.1986, p. 3430). L'associé Lombardo Paolo s'étant retiré, la société est dissoute et radiée. L'associé Hofmann Jean-Marc continue les affaires sous la raison individuelle 'Hi-Fi-Radio-TV Disco-Jeunesse, Hofmann Jean-Marc', à Sainte-Croix, conformément à l'art. 579 CO.

Journal no 5530 du 27.05.2004
(02291080 / CH-550.0.177.815-2)